

**REVUE A MI-PARCOURS**  
**PLAN D'ACTION DU PROGRAMME DU PAYS (PAPP)**

**RAPPORT SECTORIELLE**  
**REDUCTION DE LA PAUVRETE ET GESTION DURABLE DES**  
**RESSOURCES NATURELLES**

**JUILLET 2010**

## TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	4
ACRONYME .....	5
1. SITUATION ACTUELLE ET TENDANCES EN MATIERE DE LA PAUVRETE ET DE LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES.....	6
1.1 Contexte et Tendances.....	6
1.2 Causes des Problèmes .....	7
1.3 Goulets d'étranglement.....	7
1.4 Initiatives Sectoriels et Tendances Futures.....	8
2. PRESENTATION DU DOMAINE CROISSANCE ECONOMIQUE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE DU PROGRAMME.....	9
3. METHODOLOGIE.....	10
4. EVALUATION DES RESULTATS.....	10
4.1 Etat des Produits et Effets .....	10
4.2 Contribution aux résultats de l'PNUAD et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).....	24
4.3 Question de Genre.....	24
4.4 Potentiel d'aller à l'échelle .....	24
5. CONTRAINTES MAJEURES A LA REALISATION DES RESULTATS.....	25
6. EXAMEN DE LA PERTINENCE, EFFICACITE, EFFICIENCE ET DURABILITE DES RESULTATS .....	26
6.1 Pertinence.....	26
6.2 Efficience.....	26
6.3 Durabilité .....	30
7. MECANISME DE COORDINATION, DE GESTION ET DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS .....	30
8. QUALITE DE LA STRATEGIE DE PARTENARIAT .....	31
9. PERTINENCE DU CADRE LOGIQUE DES RESULTATS .....	32
9. LECONS APPRISES .....	34
12. RECOMMANDATIONS .....	35

12.1 Recommandations à l'intention du PNUD .....	35
12.2 Recommandations à l'intention du gouvernement .....	36
ANNEXES .....	37
ANNEXE A. TERMES DE REFERENCE DE LA REVUE SECTORIELLE «REDUCTION DE LA PAUVRETE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES» .....	38
ANNEXE B. LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES.....	42
ANNEXE C. L'ANALYSE SWOT DU PROGRAMME SECTORIEL .....	44
ANNEXE D. PERSONNES RENCONTREES PAR LA MISSION DE REVUE SECTORIELLE .....	45

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier le PNUD - Guinée-Bissau, de nous avoir donné l'opportunité de mener à bien cette mission très stimulante. Nous reconnaissons en particulier des échanges que nous avons eues avec Mme Lalao Raharisoa, la Représentante Résidente Adjointe – Programme, PNUD – Guinée-Bissau ainsi que ses collègues M. Bailo Camara et M. Valentin Traore. Les efforts de nombreux autres membres du personnel du PNUD – Guinée-Bissau, qui ont fourni des informations sont très appréciés. Nous avons obtenu d'autres informations sur les projets à travers des discussions avec diverses personnes impliquées dans les projets et également lors de la présentation des conclusions de cette revue sectorielle. Nous sommes reconnaissants pour leurs commentaires qui ont contribué à l'amélioration de ce rapport.

Ce travail a été réalisé en partenariat avec mon associé, Ms. Magdalene Bassey. Sa contribution à la collecte de données, l'analyse et la préparation du rapport nous a permis de réaliser un rapport de qualité dans le délai.

## ACRONYME

CENFI	Centre National de Formation Industrielle
DENARP	Document de Stratégie Nationale de la Réduction de la Pauvreté
FEM	Fonds de l'Environnement Mondial
IMF	Institution Monétaire Financière
OCB	Organisations des Communautés de base
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernemental
PANA	Plan d'Action National
PAPP	Plan d'Action de Programme Pays
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUAD	Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SWOT	Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

## 1. SITUATION ACTUELLE ET TENDANCES EN MATIERE DE LA PAUVRETE ET DE LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

### 1.1 Contexte et Tendances

La Guinée Bissau a traversé une période difficile, depuis son indépendance, provoquée par des guerres et l'instabilité politique. En conséquence, le pays n'a pas réussi à atteindre le niveau de développement attendu d'un pays avec une population relativement faible et d'importantes ressources naturelles. Il souffre d'une pauvreté importante, ainsi qu'une faible capacité humaine pour la gestion de ses institutions et ses ressources naturelles. Le gouvernement, conscient de la situation, travaille avec les agences de développement comme le PNUD pour améliorer la situation actuelle.

Sur le plan économique de la Guinée Bissau, les constats suivants sont faits :

- La croissance réelle du PIB est actuellement 3,5%. Les projections indiquent un taux autour de 4% pour les deux prochaines années.
- Le taux de croissance économique a connu une hausse passant de 0,6% en 2006 à 3,3% en 2008 avant de chuter à 3% en 2009. Il est attendu une augmentation du taux en 2010 de niveau proche de 3,5%.
- Le taux d'inflation était 4,6% en 2007, 10,4% en 2008 et environ 3,3% en 2009, ce qui demeure encore au-dessus de la limite de 3% stipulée dans le cadre des critères de convergence de l'UEMOA
- La dette extérieure en 2010 est environ 1,3 fois le PIB national
- Le taux de chômage était à 8,4% en 2009

Deux personnes sur trois sont pauvres et l'extrême pauvreté est ressentie par 20% de la population. Les régions les plus touchées par la pauvreté sont Oio et Bafatá. Parmi les femmes, 65,6% vivent avec au moins de 2 dollars par jour et 21% avec moins de 1 dollar par jour. Cette situation est identique à celle des hommes. D'une manière générale, les femmes sont plus affectées par la pauvreté dû fait de leur faible niveau de scolarisation. Cela a pour conséquence leur faible participation dans la vie sociale et économique du pays.

L'agriculture a contribué 55,5% au PIB en 2009 tandis que l'industrie et les services ont contribué 12,9% et 31,6% respectivement. Selon les chiffres disponibles en 2009, environ 80% de la population active étaient engagés dans l'agriculture, une activité de faible productivité qui apporte de petites rémunérations.

Ces conditions de vie mentionnées ci-dessus sont aggravées par la persistance des maladies telles que le paludisme, le VIH/SIDA, la tuberculose et le choléra qui, sans des soins médicaux adéquats, continuent à réduire les ressources humaines, surtout les jeunes, du pays. Plusieurs problèmes de santé sont liés à un accès inadéquat à l'eau potable. Dans certaines régions où l'eau est disponible, les agriculteurs n'ont pas les ressources nécessaires pour creuser des puits. Dans

d'autres cas, l'eau n'est pas disponible à cause de la sécheresse. Cela provoque des difficultés importantes pour la population de mener des activités agricoles ou de fournir l'eau à l'élevage.

## 1.2 Causes des Problèmes

La pauvreté et la dégradation de l'environnement sont causées par de nombreux facteurs qui doivent être réglés avant qu'une croissance économique positive ne puisse être établie pour favoriser le développement en Guinée-Bissau. Beaucoup de jeunes, des femmes et des hommes, ne peuvent pas trouver d'emploi qui leur permettra d'améliorer leur condition de vie.

Le pays a des difficultés de fournir une éducation adéquate et une formation professionnelle aux jeunes parce que les infrastructures institutionnelles sont inadéquates. Il est également difficile pour la population d'avoir accès au crédit, dû à l'insuffisance des institutions financières qui disposent des ressources, de l'expertise et de l'expérience nécessaires pour fournir ce service.

Malgré le fort potentiel en agriculture et en exploitation des ressources naturelles du pays, la population n'a pas jusqu'ici bénéficié, de manière substantielle, des gains économiques. Les producteurs agricoles, en raison de leur faible niveau de revenu, leur niveau élevé d'analphabétisme, le manque d'intrants et le manque d'accès à l'information, sont incapables d'exploiter efficacement leurs terres. Ils ne sont pas donc en mesure de produire pour assurer la sécurité alimentaire et de générer des revenus. En outre, leur utilisation abusive de la terre a des effets néfastes sur l'environnement tels que l'érosion et la déforestation.

Afin de palier à ces causes et basant sur le Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD 2008-2012), le Gouvernement et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ont développé le Plan d'Action de Programme Pays (PAPP). Ce programme couvrant la période 2008 à 2012, comprend trois domaines prioritaires du pays : i) la gouvernance démocratique, économique et locale ; ii) la croissance économique, la réduction de la pauvreté et l'environnement ; iii) l'équité et la promotion du développement humain.

## 1.3 Goulets d'étranglement

Plusieurs facteurs, qui sont responsables de la pauvreté et de la détérioration de l'environnement, ont été mentionnés ci-dessus. Bien que des efforts aient été faits depuis de nombreuses années pour améliorer la situation, grâce à des programmes et des projets, des actions doivent être encore menées dans de nombreux domaines. Certains de ces goulets d'étranglement qui empêchent la réalisation de la réduction de la pauvreté et la gestion durable des terres sont :

- La faible capacité d'absorption des fonds par les institutions
- Les conditions difficiles dans lesquelles le personnel des programmes de développement travaille
- La réaction lente du système administratif pour mettre en œuvre des activités
- Le manque d'électricité qui empêche l'exécution des travaux à tous les niveaux

- La faible capacité des ressources techniques et humaines dans des domaines tels que la finance, l’agriculture, l’éducation, l’environnement, l’ingénierie, le suivi et l’évaluation, la gestion de projet etc.
- La mauvaise gouvernance au sein des institutions
- Le manque de politiques efficaces visant au développement durable
- Le manque de ressources financières publiques pour soutenir le développement des activités

#### 1.4 Initiatives Sectoriels et Tendances Futures

La préoccupation du gouvernement à la réduction de la pauvreté et à la gestion durable de l’environnement est en ligne avec les OMD 1 et 7. Selon l’indice du développement humain, la Guinée Bissau se trouve parmi les pays les plus pauvres du monde. Avec une espérance de vie de 48 ans et un taux de chômage parmi les jeunes entre 15 et 24 ans de 37% en Guinée-Bissau, l’ensemble des chiffres pour le pays indique que le pays est loin d’atteindre les OMD 1 et 7.

Sur la base des enseignements tirés du DENARP 1, le Gouvernement a démarré le processus d’élaboration de sa deuxième stratégie de réduction de la pauvreté. Ce nouveau document tient compte de l’atteinte des OMD dans certains domaines comme une priorité. Tout ce processus est soutenu par l’élaboration de document de politiques sectorielles. Il s’agit en général de renforcer les capacités des institutions techniques et financières, des populations, notamment les jeunes et les femmes en matière de formation professionnelle. Au niveau de la production agricole, le Gouvernement est conscient des efforts à fournir pour améliorer la productivité en respectant la gestion durable des ressources naturelles. A cet effet, des stratégies de développement du secteur ont été élaborés, à savoir le PANA pour l’environnement et les codes pour l’exploitation des ressources naturelles (Code Forestier, Code Minier).

Pour s’attaquer à la pauvreté, un aspect a été accordé au développement du domaine de la micro-finance. Néanmoins, les institutions de micro-finance qui sont très récentes, ont besoin de l’appui du gouvernement, car la plupart des appuis financiers actuels sont fournis par le PNUD et le FENU. Ces appuis sont orientés pour le renforcement des structures de contrôle et des institutions de micro-finance. L’exécution effective de ces actions pourrait permettre la réalisation des progrès vers l’atteinte de certains OMD.

En ce qui concerne l’environnement, la Guinée-Bissau a signé toutes les conventions concernant la Biodiversité, la Désertification et le Changement Climatique. Plusieurs initiatives sont mises en œuvre dans les domaines de la gestion durable de terre, la protection de la couche ozone, la protection des aires protégées, la réduction de l’érosion etc. Ces interventions permettront de développer des expertises nécessaires pour dupliquer les résultats obtenus à travers le pays.

Par ailleurs, l’énergie joue un rôle très important dans le développement durable d’un pays. Dans le cas de la Guinée-Bissau, il y a une pénurie chronique d’énergie en général. L’alimentation électrique n’est pas fiable et entrave par conséquent le fonctionnement efficace des entreprises.

L'approvisionnement en énergie à usage domestique, tels que le bois de feu et le charbon bois, se fait de façon anarchique, sans des stratégies adéquates pour contrôler l'utilisation des ressources naturelles. Bien que l'utilisation d'énergie renouvelable soit envisagée, elle est encore à un stage embryonnaire. Il serait donc nécessaire qu'une véritable réflexion soit menée sur la possibilité d'élaborer une stratégie énergétique globale.

Bien que la Guinée-Bissau ait connu quelques retards dans la réalisation des OMD, les activités en cours et celles prévues mettent le pays dans une position qui lui permettra, au moins, de s'approcher à ces objectifs avant 2015.

## **2. PRESENTATION DU DOMAINE CROISSANCE ECONOMIQUE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE DU PROGRAMME**

Le programme pays 2008-2012 tire sa substance du Programme d'Aide au Développement des Nations Unies (PNUAD, 2008-2012) qui prend pour base les priorités nationales définies dans le Document de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (DENARP) et la réforme du secteur de sécurité et de défense. Ce programme met l'accent sur 3 domaines prioritaires dont l'un fait l'objet de cette évaluation. Il s'agit du domaine «Croissance économique, réduction de la pauvreté et protection de l'environnement».

Dans le domaine «Croissance économique, réduction de la pauvreté et protection de l'environnement, l'effet attendu des interventions des agences du SNU est que **«les populations, les institutions et les organisations nationales améliorent les systèmes de production, diversifient les activités, contribuent à la réduction de la pauvreté et gèrent de façon durable l'environnement»**. En vue de contribuer à la réalisation de cet effet UNDAF, le Programme de coopération a retenu deux effets programmes. Ce sont (i) *la mise en œuvre de la stratégie nationale de Réduction de la pauvreté (DENARP) en tant qu'instrument d'opérationnalisation des OMD est effective* et (ii) *les ménages, surtout les plus pauvres et les OCB adoptent des systèmes de production plus productifs dans le respect des normes de gestion des ressources naturelles et de l'environnement*.

Deux produits ont été retenus pour la réalisation de chaque Effet programme. Ainsi, le premier effet programme cité ci-dessus a pour livrables «*Capacités nationales de mise en œuvre et de suivi – évaluation du Document de Stratégie Nationale Réduction de la Pauvreté (DENARP) et des OMD renforcées*» et «*Fourniture des services de micro-finance de qualité et de façon durable au profit des pauvres assurées*».

Pour le second effet programme, nous avons les produits suivants : «*Capacités des populations et des organisations communautaires de base (OCB) pour adopter des systèmes plus productifs dans l'agro-élevage et la pêche artisanale renforcées*» et «*Capacités nationales de surveillance et de prévention des dégradations sur l'environnement et les ressources naturelles développées*».

### 3. METHODOLOGIE

La démarche utilisée a consisté à la collecte des informations auprès des chargés de programmes et des partenaires nationaux et à la réalisation des interviews. Les données utilisées pour cette étude ont été obtenues des nombreux documents fournis par le PNUD à différents stades de la revue. Une liste des documents consultés figure à l'Annexe B. D'autres informations ont été obtenues grâce à des discussions avec le personnel du PNUD ainsi que des personnes issues des institutions gouvernementales, qui sont des responsables des projets. (Voir la liste des personnes rencontrées en Annexe C). Bien qu'il n'ait pas été possible de recueillir des données très détaillées sur tous les projets, les questions précises ont permis de faire ressortir les activités et résultats clés obtenus au cours des deux dernières années.

Toutes les informations ont été analysées pour répondre aux questions clés de cette revue et un rapport préliminaire a été préparé et a constitué le document de base de la revue sectorielle à mi-parcours. Sur la base des observations issues des travaux de groupe de cette revue, le rapport a été finalisé.

### 4. EVALUATION DES RESULTATS

#### 4.1 Etat des Produits et Effets

L'examen des produits a été fait en se basant sur le cadre des résultats. Pour chaque produit, les principaux résultats des projets ont été identifiés. Cela a permis d'évaluer le niveau d'atteinte des produits. Bien que les activités prévues durant la période sous revue à mi-parcours aient été réalisées, il est difficile d'estimer le niveau d'atteinte des indicateurs<sup>1</sup>.

Par ailleurs, il convient de souligner que tous les projets ne sont pas au même niveau d'exécution. Certains sont à la phase de démarrage et d'autres ont obtenu des résultats significatifs. Les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous.

---

<sup>1</sup> Compte tenu des insuffisances constatées dans la formulation des indicateurs des produits, il n'a pas été jugé bon de faire recours aux indicateurs pour évaluer le niveau d'atteinte des produits.

Tableau 1. L'état de réalisation des produits pour le secteur de réduction de la pauvreté et la gestion durable des ressources naturelles

<b>Effet attendu UNDAF 2:</b> Les populations, les institutions et les organisations nationales améliorent les systèmes de production, diversifient les activités, contribuent à la réduction de la pauvreté et gèrent de façon durable l'environnement			
<b>Résultats attendus :</b> La mise en œuvre de la stratégie nationale de Réduction de la pauvreté (DENARP) en tant qu'instrument d'opérationnalisation des OMD est effective.			
<b>Produits attendus</b>	<b>Cibles des produits</b>	<b>Niveau d'atteint des produits</b>	<b>Activités et Etats de Réalisation</b>
2.1. Capacités nationales de mise en œuvre et de suivi – évaluation du Document de Stratégie Nationale Réduction de la Pauvreté (DENARP) et des OMD renforcées.	(i) Développement des capacités assurés des ministères sectoriels dans la mise en œuvre et le suivi des OMD, l'évaluation des besoins et des coûts pour l'atteinte des OMD et l'élaboration des CDMT.	Capacité pas encore développée pour ce produit	<b>Projet 1 : Appui au développement des capacités de mise en œuvre et suivi évaluation du DENARP et des OMD</b> Les besoins essentiels de renforcement des capacités ont été identifiés. Le réseau internet installé et fonctionnel. Les équipements informatiques sont acquis. Démarrage de l'exercice de révision du PAP. Lancement du CRESMIC assuré. L'assistance technique internationale a été mise en place. Processus d'élaboration de la stratégie nationale de la statistique démarrée.
	(ii) Assistance technique apportée dans l'élaboration des rapports de suivi-évaluation du DENARP et du DENARP II.	Activement en cours et partialement achevé	Le rapport de suivi-évaluation du DENARP a été finalisé, validé en Conseil des Ministres et sa traduction en portugais est en cours de finalisation. Le rapport sur l'exécution du PIP a été élaboré. Le processus de recrutement des experts macro économistes nationaux lancé. Les agents de l'INE sont formés pour la réalisation de l'étude thématique. Les activités préparatoires pour l'actualisation des annuaires statistiques ont été effectuées. Le rapport de suivi et évaluation du DENARP a été finalisé et validé en Conseil de Ministre ; Le processus d'élaboration de DENARP II a été déclenché.
	(iii) Développement des capacités assurés de la Plate-forme des ONG (PLACON-GB), des ONG et des réseaux associatifs dans le suivi des OMD en utilisant l'approche du volontariat	Pas de commentaire	Deux projets seront lancés.
	(iv) Appui assuré à la réalisation du recensement général de la population et de l'habitat.	Fait	Le recensement de la population et de l'Habitat a été finalisé. Un expert en statistique démographique et social a été recruté. Les activités post-censitaires (codification, digitalisation, traitement) ont été finalisées. Recensement réalisé et résultats publiés.
	(v) Appui à la révision du DENARP et à la formulation d'un nouveau document de stratégie pour la réduction de	En cours	Un expert macro économiste pour appuyer dans la planification stratégique et l'élaboration du DENARP II et autres politiques nationales a été recruté.

	la pauvreté apporté.		
	(vi) Appui apporté à l'évaluation de la pauvreté.	En cours, sera réalisé avant fin 2010	ILAP2 démarré et rapport final disponible avant fin novembre 2010
2.2. Fourniture des services de micro-finance de qualité et de façon durable au profit des pauvres assurées	(i) Développement des capacités de 8 IMF et de leur association assuré.	Nombre d'IMF appuyées réduit. 4 IMF effectivement appuyées	<p><b>Projet 3 : Fourniture de service de micro finances</b></p> <p>Ce projet est une suite au Projet d'Appui à l'Emergence et au Développement du Secteur de la Micro-finance (PAED) financé par le PNUD clôturé en 2008. Le présent projet sur la Fourniture de Service de Micro-finance vise à aider les institutions de micro-finance (IMF), l'association professionnelle et la structure Ministérielle de suivi pour qu'elle puisse au retour aider la population. Le projet fournit l'appui institutionnel à quatre IMF au lieu de huit prévus ; plusieurs IMF ont tombé en faillite à cause de gouvernance inadéquat.</p> <p><u>Résultats clés</u>  130 agents ont participé dans six sessions de formation.  En 2008 les 4 IMF ont produits et améliorés leur base de données grâce à des outils de gestion simplifiés.  Le plan de redressement des 4 IMF ont été élaborés et approuvés par le conseil d'administration.  La formation a été effectuée dans la comptabilité, la gestion des dossiers des clients, l'organisation interne.  Une assistance comptable aux IMF partenaires de projet a permis de mettre en place un système comptable dans les institutions et la production des manuels de procédures administratifs comptables et de gestion.  Les IMF ont des prêt impayés 30 jours après l'échéance : 61 million FCFA en 2008 ; 53.9 million FCFA en 2009. Pour cette situation des impayés, le projet vise de réduire ces montants à au moins 15 à 20 million FCFA en 2010.</p> <p><u>Activités programmées mais pas encore réalisées</u>  Réunions de comite de pilotage ne sont pas tenues  Fond d'exploitation prévu par PNUD n'était pas disponible</p>
	(ii) Développement des capacités du CADESPC dans le domaine de la surveillance et du contrôle des activités des IMF assuré.	Fait	Les agents de la cellule ont été formés dans le suivi et du contrôle des IMF. La Cellule de Micro-finance compte augmenter le nombre de ses agents une fois plus de fonds seront disponibles. 2 inspecteurs de la CADESPC ont été formés en surveillance et contrôle. Une trentaine des agents ont été formés sur les nouvelles lois. Une vingtaine d'agence des IMF agréer ont été inspectées par la CADESPC chaque année.
	(iii) Élaboration d'un plan directeur pour le développement du secteur de la micro-finance effectuée.	Fait	La cellule micro-finance a développé un Plan Directeur pour le Développement du Secteur de la Micro-finance. Ce document est au niveau du gouvernement pour l'approbation. Avec l'appui du projet un plan Directeur pour l'émergence d'un secteur financé inclusif (PDSSI) a été élaboré et validé par les partenaires en 2008.

	(iv) Appui à la mise en œuvre du plan directeur pour le développement du secteur de la micro-finance assuré.	Pas encore fait	Comme l'approbation du gouvernement n'est pas encore accordée, un plan d'action nécessaire pour solliciter des fonds des bailleurs n'a pas été fait Plan Directeur soumis au conseil des Ministres pour adoption depuis septembre 2009.
<b>Résultat attendu :</b> Les ménages, surtout les plus pauvres et les OCB adoptent des systèmes de production plus productifs dans le respect des normes de gestion des ressources naturelles et de l'environnement			
<b>Produit attendu</b>	<b>Cible des Produits</b>	<b>Niveau d'atteint des produits</b>	<b>Activités et Etat de Réalisation</b>
2.3. Capacités des populations et des organisations communautaires de base (OCB) pour adopter des systèmes plus productifs dans l'agro-élevage et la pêche artisanale renforcée.	(i) 3 OCB par an, en particulier celles des femmes, sont encadrées et appuyées.	Partialement réalisé	<p><b>Projet 09 : Appui aux OCB pour l'adoption de système plus productif respectueux de l'environnement</b></p> <p>Ce volet du projet vise à accroître la production agricole, à l'alphabétisation des femmes, la gestion d'eau et technique culturelle et élevage, petit ruminants (aspect qui appartient aux femmes). Le projet comprend de la distribution des intrants agricoles (engrais, semences, petit outils). Ce projet a démarré en 2008 et les activités se déroulent conformément au plan de travail.</p> <p>Un autre volet de ce projet est la pêche. La sélection de l'OCB de pêche artisanale à Cacine, région de Tombali a été faite. Pour augmenter les produits de pêche les matériaux et équipements suivants ont été fournis : moteur hors bord, filet pour deux saisons (pluvieuse et sèche), des gilets de sauvetage, des flottants</p> <p>Les OCB choisies ont été renforcées dans la production. La réplique de ces activités sera faite dans les autres zones en vue d'atteindre les OMD, basé sur le succès obtenu dans le cadre de cette intervention préliminaire. Grace aux activités de sensibilisation sur la gestion durable des sols, la population applique des systèmes plus productifs pour accroître la production agricole.</p> <p>Les instruments de protection et de gestion durable des ressources naturelles mis à disposition des autorités ont amélioré les pratiques de communautés en matière de protection environnementale.</p> <p>En 2010, il a eu une nouvelle sélection des OCB `Pitvhe et Pirada. Il a eu une formation en technique agricole et gestion de l'eau, l'alphabétisation, élevage de petits ruminants. Des entrants agricoles ont été fournis a toutes les OCB assistés (300), dont 100 femmes.</p> <p>L'assistance a continué en 2010, en faveur de la pêche artisanale par la construction de 8 fours améliorés pour fumage du poisson.</p> <p><b>Projet 2 – Développement, Elevage et Agriculture</b></p> <p>Ce projet soutenu par IBAS qui a débuté en Octobre 2009 et prendra fin en Septembre 2011, est en fait</p>

			<p>une activité de deuxième phase. Il s'agit des activités visant à accroître la production du riz, les produits horticoles, la production de fruits, l'élevage de petits animaux, le transfert de technologie entre des villages, l'alphabétisation des femmes adultes, la promotion de la bioénergie alternative et l'utilisation de l'énergie solaire.</p> <p>La production de riz: La capacité pour les meilleures pratiques dans la production de riz a été développée en 3 régions (8 villages dans chaque région) et des semences de riz ont été distribuées pour la culture dans les bas-fonds et les mangroves. Environ 3500 agriculteurs ont bénéficié des interventions.</p> <p>Horticulture: Les femmes ont été formées à la culture de plantes horticoles et l'utilisation d'insecticides. De bons résultats ont été obtenus, mais des observations concrètes sur les effets obtenus ne peuvent être réalisées par le projet en raison du manque de données sur les niveaux de production et de revenus générés. Certains des changements concrets noté, tel que rapporté par les femmes sont : une augmentation de revenu ; plus de respect au sein du ménage ; et la capacité à envoyer leurs enfants à l'école.</p> <p>La production de fruits: Cette composante a permis d'augmenter la production et la productivité des fruits. 24 femmes ont été formées dans la transformation et la conservation des fruits.</p> <p>Petits ruminants: Des enquêtes ont été effectuées pour déterminer le nombre d'animaux appartenant à chaque agriculteur, le nombre d'animaux dans chaque village et les traitements médicaux pour des animaux. À la suite de cette activité, on a constaté une réduction significative de morts pour cause de maladie.</p> <p>Le transfert de technologie entre les villages: Des cours d'alphabétisation ont été donnés dans 12 villages par des enseignants locaux pendant 3 mois. Environ 400 des 450 femmes qui ont terminé la formation sur l'alphabétisme fonctionnel. Les femmes ont apprécié les cours et ont été fières de leurs succès. Certaines personnes ont portées volontaires pour être formés comme formateurs.</p> <p>Promouvoir les énergies alternatives: Les plans pour développer la bioénergie n'ont pas encore été développés. Il est nécessaire d'identifier les zones d'intervention et les sources de matière première. Collaboration avec l'Inde sur l'utilisation de l'énergie solaire est avancée. 5 techniciens nationaux ont été formés pendant 2 semaines en Inde. Les équipements pour l'énergie solaire sont arrivés de l'Inde. Les villages ont été visités afin de planifier l'installation des différents types d'équipements solaires. 3 techniciens indiens doivent arriver en Guinée-Bissau en Juillet pour aider les techniciens nationaux. 5 villages devraient bénéficier de cette intervention. 15 autres villages vont bénéficier des installations dans la prochaine phase.</p>
	(ii) Les activités de	Pas de	Un accord a été signé entre IMPA et PNUD

	vulgarisation agricole de l'Institut national de la recherche agricole (INPA) sont appuyées.	commentaire	
	(iii) 3 communautés de pêcheurs par an sont formées et bénéficient d'équipements adéquats	Fait	Selon la revue du PAPP 2008, les activités pour ce projet ont été mises en œuvre.
2.4. Capacités nationales de surveillance et de prévention des dégradations sur l'environnement et les ressources naturelles développées.	(i) Révision et actualisation du code minier et de la loi sur les ressources pétrolières et ses dérivées en tenant compte de la protection de l'environnement assurées.	Fait	<b>Projet 12 : Appui à la protection de l'environnement et des ressources naturelles</b>  Il s'agit des composantes «géologie, mine, environnement, ressources hydrique, et schéma directeur l'eau et assainissement». Un code mine et une loi sur les ressources ont été élaborés. Pour la composante eau, une base de données sur la situation globale de l'accès à l'eau potable a été créée.
	(ii) Appui à l'harmonisation des lois sectorielles sur l'environnement assuré.	Pas de commentaire	Pas d'information disponible
	(iii) Renforcement des capacités nationales en vue de la gestion des aires protégées.	Fait	<b>Projet 14 : Appui pour consolidation du PA</b>  Ceci est une assistance préparatoire pour développer un projet des aires protégées. Les études diagnostiques sur les sites du projet ont été faites. Trois reports ont été élaborés et validés et les connaissances techniques de l'IBAP renforcés. La connaissance et la mise en valeur de la biodiversité ont été améliorées. Le projet de moyenne taille (MCP) de \$1.71 million, financé par FEM et PNUD a été préparé et approuvé. Le document du projet MCP est signé et le démarrage du processus de mise en œuvre est prévu pour Aout 2010.  Avec ce MCP, la capacité institutionnelle de l'IBAP en matière de gestion participative et durable du système national des aires protégées seront renforcés. Deux parcs et trois couloirs faunistiques seront créés et la superficie totale des aires protégées augmentée de 319.000 ha.
(iv) Renforcement des capacités nationales en vue de la gestion durable des sols et de la finalisation du plan d'action national	Fait	<b>Projet 17 : Appui au renforcement de capacités techniques, institutionnelles, et financières en matière de gestion durables des terres et lutte contre la désertification</b>  Ce projet financé par GEF 4, visait entre autres : (i) La finalisation et adoption du PAN par le Gouvernement ; (ii) le renforcement des capacités des acteurs et partenaires du projet ; (iii) l'intégration de la GDT dans les politiques majeurs et sectoriels ; (iv) l'élaboration du Plan d'Investissement pour la GDT/LCD ; (v) La mise en place d'une gestion efficace des produits.  <u>Résultats clés</u>	

			<p>Il a aboutit aux suivants : l'actualisation du Plan d'Action National (PAN); le développement d'une Politique Forestière et l'actualisation du Plan Directeur Forestière National; l'identification et la sélection de 12 sites pilotes indicatifs du projet pour le développement des modèles des bonnes pratiques en matière de GDT/LCD; le lancement des activités diagnostiques pour l'élaboration d'un programme national de sensibilisation et formation des acteurs et partenaires du projet, ainsi que la cartographie des sites pilotes; l'identification des trois institutions nationales avec des initiatives SIG pour fournir l'appui à la GDT/LCD; le lancement officiel du projet et la rédaction du rapport correspondant ; l'institutionnalisation du Comité de Pilotage et le Comité Technique du projet comme l'organe national embryonnaire pour la GDT à travers un arrêté ministériel; l'installation et mise en marche du projet.</p> <p><u>Activités en cours et perspectives :</u> Lancement de la campagne nationale GDT à l'occasion de la commémoration de la journée mondiale sur la désertification poursuivi par la campagne nationale du mois de l'arbre en cours au Pays. Le recrutement d'une personne ressource pour la cartographie des sites pilotes et un consultant national pour l'élaboration d'un programme national de formation et de sensibilisation des acteurs et partenaires du projet. Une mission conjointe du MM, PNUD-CRD, FAO-Rome, CILSS-Ouaga, pour aider le gouvernement de la Guinée-Bissau, à travers du projet PNUD/GEF-GDT, à développer et adopter une Stratégie de Financement Intégré (SFI) et Plan d'investissement (PI) pour le GDT dans le Pays.</p>
	<p><b>Dans le PAPP</b> (v) Formation assurée des agents des ministères sectoriels en charge des questions environnementales dans les techniques d'évaluation d'impact environnemental ainsi que de surveillance.</p>	<p>Activement en cours</p>	<p><b>Projet 15 : Auto-évaluation de la capacité nationale en gestion environnemental</b></p> <p>Ce projet concerne l'auto évaluation des capacités nationale dans la gestion de l'environnement. En tenant compte des trois conventions (Biodiversité, Désertification, Changement Climatique), le projet vise à évaluer les capacités individuelle, institutionnelle et systémique pour la mise en œuvre des activités sur l'environnement. C'est un projet financé par le GEF. La durée du projet est de deux ans. Il a commencé en 2008 mais a été suspendu pour des raisons de personnel et l'instabilité du pays. Il a été repris en juillet 2009.</p> <p>Le projet a finalisé l'inventaire de tous les éléments ayant trait aux 3 conventions. Trois consultants ont été engagés (un consultant pour chaque convention) afin de documenter les capacités existantes en Guinée Bissau.</p> <p>Toutes les activités de ce projet vont aboutir au développement d'une Stratégie de Plan d'Action pour le renforcement des capacités nationales. Une fois ce document est disponible, un plan de mise en œuvre sera développé.</p>

			<p><u>Ce qui reste à faire pour le projet :</u> Trois ateliers régionaux/provinciaux pour prendre en compte les points de vue des acteurs dans les régions. Recrutement d'un consultant International et un consultant national pour identifier les domaines prioritaires d'action, élaborer une stratégie nationale de renforcement de capacité et produire un document final. Formation du personnel de DGA sur le logiciel de base de données. Développement du document de Stratégie de Plan d'Action. Développement d'une base de donnée afin de fournir des informations du pays ayant trait aux trois conventions. Un atelier national pour valider le document de synthèse des inventaires.</p>
	(vi) Sensibilisation et information des populations et des OCB (à travers notamment les radios communautaires) sur les conséquences des catastrophes naturelles et des dégradations volontaires sur l'environnement assuré.	Activement en cours	<p><b>Projet 11 : GBS/REF/43TT/AS/07 RMP Technical</b></p> <p>Il s'agit de la protection de la couche d'ozone. Une assistance technique a été fournie au pays pour le recyclage du gaz CFC-11 et 12, reconversion de cette technologie pour HCFC-22 et HCFC-134a. Une enquête a été faite de tous les utilisateurs de CFCs. L'objectif est de reconverter les gaz actuel pour palier à l'importation de gaz. Des grosses acquisitions des matériaux ont été faites pour la reconversion au niveau des utilisateurs. Cinq Centres de formation ont été identifiés mais les contrats entre le PNO et les Centres n'ont pas encore été signés. Les Centres seront les utilisateurs et le PNO fera le suivi de l'utilisation des ces matériaux. Ce projet est en retard et il faut distribuer les matériaux aussitôt que possible.</p>
	(vii) Contribution à travers la Commission Nationale de Gestion des Catastrophes Naturelles (CNGCN) à une meilleure coordination dans la prévention et la gestion dans ce domaine. Élaboration du plan national de contingence. <i>[Ce produit est mal numéroté (viii) dans le PAPP]</i>	Activement en cours. Plusieurs composants ont été réalisés	<p><b>Project 10 : PIMS 3607 SCN – UNFCCC</b></p> <p>La deuxième communication sur le changement climatique est dans une phase de préparation.</p> <p><u>Résultats clés</u> Circonstance Nationale Inventaire des gaz à effet de serre Péril Climatique National Étude de la Vulnérabilité &amp; Adaptation aux Changements Climatiques Stratégie Nationale d'Atténuation/Mitigation de G.E.E et des Risques.</p> <p><u>Les activités restant sont :</u> L'Étude socio-économiques d'impacts des changements climatiques dans les secteurs clés de l'économie nationale Évaluation des besoins en transfère de technologie Elaboration d'un Plan de Action M.D.L. (Mécanisme de Développement Propre).</p>

		<p>Synthèse de la 2<sup>ème</sup> Communication nationale ; Traduction en Anglais et en Français</p> <p><b>Projet 13 : Projet d'adaptation aux changements climatique / Secteur</b></p> <p>Une assistance préparatoire (2009-2010) financé par PNUD et FEM au montant de 166.000 USD a permis la préparation du MSP du 4.200.000 USD soumis au FEM pour approbation. Pendant la phase préparatoire les études diagnostiques sur les sites visés par le projet et des rapports techniques ont été fait et validés à travers des 2 ateliers. Le projet MSP vise à renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux changements climatiques dans les secteurs agraire (l'agriculture, l'élevage, l'agroforesterie, et les ressources en eau) au niveau institutionnel, individuel et systémique, dans la Région du Gabu, en réponse aux priorités soulignées par le Plan d' Action National aux Changements Climatiques (PANA). Les résultats attendus est d'améliorer l'accès a l'eau potable pour la population et fournir l'eau pour l'élevage et l'agriculture, et faire face a l'insécurité alimentaire, développer la capacité de production, et la gestion des informations relatifs au climat entre autres.</p> <p><b><u>Les activités suivantes ont été faites :</u></b></p> <p>Tenu de deux ateliers pour choisir les sites et les cibles du projet et recenser leur vulnérabilité. Une consultation bibliographie PANA sur le changement climatique. Etude sur les sites choisis. Embauche de trois consultants nationaux en changement climatique, ressource d'eau, agraire (agriculture, élevage, foresterie) ainsi qu'un consultant international pour développer le document. Préparation du document de projet sur l'adaptation du changement climatique qui vise les deux secteurs de l'eau et de l'agriculture. Validation du document du projet dans un atelier national. Soumissions du projet au FED et PNUD, pour le démarrage avant la fin de l'année.</p> <p><b>Projet 16 : PIMS 3341 CC – A FSP WAF ACCC-G</b></p> <p>C'est un projet pilote sous-régional d'adaptation aux changements climatiques qui vise à renforcer la résistance des écosystèmes côtiers aux effets néfastes causés par le changement du climat. Il s'agit de la mise en œuvre de mesures de renforcement de la résistance des communautés côtières vulnérables et la lutte contre l'érosion côtière. Cinq pays sont concernes (Gambie, Cap-Vert, Mauritanie, Guinée Bissau, Sénégal). Le projet est financé par le FEM au montant de \$4.000.000, réparti en \$800.000 par pays. Le projet de trois ans a démarré en janvier 2009.</p> <p><b><u>Les activités suivantes ont été réalisées</u></b></p> <p>Sensibilisation communautaire Nettoyage du site d'intervention du projet (plage de Varela) avec le concours de la population locale.</p>
--	--	---

			<p>Appui au bureau de planification côtière pour la mise à jour du plan de gestion côtier Réhabilitation de la Bibliothèque de la Biodiversité de Varela. Formations régionales sur la zone côtière et les changements climatiques, reboisement des mangroves et des dunes et sur le programme de l'UNESCO Sandwatch (monitoring des plages).</p> <p><u>Ce qui reste à faire par le projet en 2010:</u> Appui à la préparation du Plan Stratégique de Développement du Tourisme Étude de l'érosion côtière à Varela Reboisement du littoral avec espèces adaptées et antiérosives Surveillance de la biodiversité Formation nationale et locale sur le changement climatiques et la protection de la nature Sensibilisation, information et éducation environnementales</p>
<b>Résultat Attendu:</b> Les institutions nationales mettent en œuvre des programmes d'actions visant équité et égalité de genre et favorisent l'accès des populations les plus vulnérables à l'éducation, la sante, l'eau potable et l'assainissement			
<b>Note :</b> Ces projets ci-dessous qui sont sur la liste des projets de la Réduction de Pauvreté, se trouvent également dans l'élément du programme 3 du PNUD – Equité et développement humain. Par contre dans le rapport annuel de projet BPF (3), le projet 'Emploi et Formation Professionnelle des Jeunes' se trouve dans l'élément du programme 2 du PNUD sous le résultat attendu 1.			
Produit attendu	Cible des Produits	Niveau d'atteint des produits	Activités et Etat de Réalisation
3.5. Promotion assurée de l'éducation, de l'alphabétisation et de la formation professionnelle des femmes et des jeunes et de leurs activités génératrices de revenu	(iii) Insertion économique et sociale des femmes et des jeunes de groupes vulnérables améliorée	Activement en cours. Plusieurs composants ont été réalisés	<p><b>Projet 05 – Amélioration des infrastructures du Centre Nationale de Formation Industrielle (CENFI) et accès des jeunes aux crédits</b></p> <p>Ce projet vise à améliorer les infrastructures du CENFI afin de former des jeunes et d'accroître leur accès aux crédits pour développer leurs propres entreprises. Le projet qui a commence en 2009 prendra fin en 2010 a comme principales activités d'évaluer des infrastructures de CENFI et les besoins financiers pour sa réhabilitation, réhabiliter les installations de CENFI, faciliter l'accès aux crédits des jeunes bénéficiaires porteurs de projet et d'encadrement.</p> <p>Le gouvernement avait approuvé un nouveau et plus grand emplacement pour le centre. Un cahier de charge a été élaboré pour les trois lots de travaux pour l'infrastructure. Les couts des lots ont été évalués pour un total de 465 000 USD. L'appel d'offre pour les travaux a été lancé et l'évaluation technique et financière a été faite.</p> <p>Le gouvernement a approuvé un nouveau et plus grand emplacement pour le centre, situé à Bra. Cet emplacement, sont les anciennes installations du CENFI avant le conflit de 1998/99. Un cahier de</p>

		<p>charge a été élaboré pour les trois lots de travaux pour l'infrastructure. Les couts des lots ont été évalués pour un total de 465 000 USD pour les 7 Lots existants dans les installations du CENFI. L'appel d'offre pour les travaux a été lancé et l'évaluation technique et financière a été faite au niveau de Lots 1, 2, 3. Pour manque de financement, seulement les Lots 1 et 2 sont en réhabilitation. Le troisième restera pour la deuxième phase de réhabilitation, quand il aura une disponibilité financière.</p> <p>En ce qui concerne l'appui aux 60 jeunes, le projet n'a pas encore des résultats mais le PNUD et la Banque d'Afrique de l'ouest (BAO) ont signé un accord pour la gestion d'une ligne de crédit de 300 000 USD. En effet, 150 000 USD ont été transférés comme premier tranche. 80 plans d'affaires des jeunes sont sous appréciation de la banque pour l'octroi de crédits. Afin de fournir des informations aux jeunes, un atelier de sensibilisation sur la dissémination de « bonnes pratiques » en matière de promotion de l'emploi et de la formation professionnelle a été tenu pour 3 jours en mars 2010.</p> <p><b>Projet 06 – Renforcement des Capacités de CENFI</b></p> <p>Ce projet de 3 ans qui a démarré en 2008 vise à renforcer les capacités des formateurs et élaborer des modules de formation dans les domaines de la menuiserie métallique, électrotechnique et la construction civile.</p> <p>Ce projet a eu du retard parce que les consultants qui effectueront la formation n'ont pas encore été identifiés, selon un rapport de novembre 2009.</p> <p>4 Formateurs formés au Brésil  52 formateurs formés à Bissau, au CIFAP et des modules de formation élaborés dans les domaines de la menuiserie métallique, électrotechnique et la construction civile.  100 jeunes formés en ; électricité, menuiserie en bois, mécanique auto, froid et climatisation, coupe et couture, construction civile.  Les équipements ont été acquis pour la formation des 100 jeunes.  Achat d'équipements pour le bureau.  L'installation de l'Internet.</p> <p><u>Il reste à faire :</u>  L'acquisition des livres pédagogiques et revues.  L'acquisition d'un générateur.  Formation des formateurs et des jeunes en TIC, élaboration de projet et en administration.</p>
--	--	---

		<p><b>Projet 07 – Emplois et formation professionnelle des jeunes</b></p> <p>Le projet compte améliorer la capacité des institutions publiques chargées de la formation des jeunes. L'information et sensibilisation des jeunes seront assurées sur les métiers et les offres des formations professionnelles. Le projet compte également d'appuyer les jeunes dans la formulation au développement de leur projet et les activités génératrices de revenu a travers le microcrédit. Les informations à notre disposition n'indiquent pas les résultats obtenus. Selon notre analyse, il y a un chevauchement d'activité entre les projets 5, 6 et 7.</p> <p><u>Réalisations</u>  Stratégie de communication élaborée.  16 agents de communications et organisations de la jeunesse et stations radio formés  65 jeunes à Bissau, 52 à Bafata, 40 à Gabu, 45 à Quinara, 50 à Biombo, 50 à Cacheu, 321 à Bolama  300 jeunes à Catio/Tomabli et 47 à Oio sensibilisés.  Supports de communication conçus pour les campagnes de sensibilisation.  16 formateurs formés en méthodologie GERME.  440 jeunes formés en «Trouvez votre business idea».  240 jeunes formés en «Start your own business».  80 plans d'entreprise établis par les jeunes entrepreneurs.  Signature d'une convention de partenariat avec BAO pour la gestion de fond crédit destiné au financement des projets jeunes.  Formation de 180 jeunes en « How to start and improve your business».  Financement de 200 jeunes prévu.</p> <p><u>Ce qui reste à faire :</u>  Réalisation dans de bref délai de la réunion du Comité de Pilotage</p> <p><b>Projet 04 : Capacités Dialogue et Décision II</b>  Ce projet vient de démarrer. Nous n'avons pas d'informations sur son progrès.</p> <p><b>Projet 8 : Protection Civile Nationale</b>  Ce projet n'a pas encore démarré.</p>
<p><b>Résultat Attendu:</b> Les institutions démocratiques sont renforcées et l'administration publique est modernisée y compris au niveau local</p>		

**Note :** Ce projet concerne l'élément du programme 1 du PNUD - Promotion de la Gouvernance.

Le projet pilote « Appui au développement régional et local de la région Gabù » vise à créer un environnement local propice à l'émergence d'un système de provision et de gestion des services de base de proximité dans les collectivités locales rurales, urbaine et régionale de la région de Gabù. La stratégie vise à expérimenter des instruments de développement aux niveaux local et régional et à habiliter les futures municipalités dans leurs fonctions de développement et de livraison de services publics locaux et régionaux. Le point d'entrée de cette stratégie sera la mise à la disposition des collectivités d'instruments de planification participative liés à des instruments de financement local et régional. Le tout sera intégré à une approche de renforcement des capacités visant l'installation d'une administration locale durable et pérenne. Les populations de la région de Gabù ont accès à des services sociaux de base répondant à leurs besoins

Produit attendu	Cible des Produits	Niveau d'atteint des produits	Activités et Etat de Réalisation
1.8. Gestion des collectivités locales améliorée et cadre juridique de la décentralisation revu et appliqué.	(i) Appui assuré à la formulation et la révision du cadre juridique sur la décentralisation.	Réalisés	<b>Projet 18 : Projet Gestion des collectivités locales améliorée et cadre juridique de la décentralisation revu / Projets déchets de Gabu</b>  En 2009 il a été créé les Commissions Installatrices des Municipalités (CIM) pour les 05 secteurs de Gabu à travers un arrêté du Ministre de l'Administration du Territoire ;
	(ii) Processus de planification participative sensible au genre institutionnalisé au niveau local.	Réalisés	Constitution de six collectivités locales, organes élus préfigurant les conseillers pré municipaux dont un Comité de Développement Régional (CDR), cinq Comités de Développement de Secteur (CDS) et vingt-et-un Comités de Développement Local de Section (CDLS) travaillant conjointement avec les structures administratives (CIM) et déconcentrées de l'Etat au sein desquelles, il a été également constitués 05 Comités Techniques Sectoriels de Planification (CTSP) et un Comité Technique Régional de Planification (CTRP) ; La mise en place d'une méthodologie appropriée a permis aux structures créées, d'élaborer 06 Plans de Développement dont 01 régional et 05 sectoriels (PDR/PDL) et également 06 Plans d'Investissements Prioritaires (PIP) à partir des Plans d'Actions Municipaux (PAM) et des Plans Annuels d'Investissements (PAI) découlant tous des PDL et du PDR. Un four d'incinération des déchets hospitaliers et une décharge contrôlée pour le confinement des ordures ménagères de la ville de Gabu ont été réalisés. La mise en œuvre du Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) des secteurs et de la région a consisté au recrutement de 03 consultants/cabinets ayant confectionné 09 DAO (Document d'Appel d'Offre) et chargés du contrôle/supervision des travaux. Le lancement de 04 Appels d'Offres sur réhabilitation d'infrastructure. Le recrutement de 05 entreprises et la signature de 09 contrats de travaux pour la réalisation de 20 ouvrages (04 Sièges Administratives, 05 écoles, 01 centre polyvalent, 01 marché et 09 forages), les travaux sont finis et la remise a été faite au gouvernement.
	(iii) Appui assuré au développement des capacités	Partiellement réalisés et autres en	<u>Ont été réalisées</u> : séries de formation sur la planification locale, la collecte des données pour le MIS (Management Information System), les finances locales, la comptabilité de base et la gestion

	de gestion des collectivités locales pour la fourniture d'infrastructures et des services publics.	cours	<p>municipale supportées par un programme de sensibilisation du public sur les activités du projet, et sur les questions de la décentralisation.</p> <p><u>Activités programmées non réalisées et en cours</u> Réhabilitations de 03 écoles prévues dans le PIP. Acquisitions des équipements scolaires, pour le marche et administratives. Continuation de développement des capacités des organes des collectivités locales. Renforcer l'information sur la base des expériences menées et du déboursement du FDL (bulletin, émissions radios, notamment dans la région de Gabu). Elaboration d'un plan d'affaire pour la nouvelle marché et formation d'équipe de gestion. Organisations des réunions de Comites de Suivi et Orientations du Projet (COS / COP).</p>
--	--	-------	---

Dans l'ensemble, les résultats obtenus sont satisfaisants. Compte des difficultés de mesure des indicateurs et donc d'avoir des informations statistiques disponibles, il est difficile d'évaluer les effets du programme. Il convient de noter que les changements causés aux bénéficiaires sont le résultat de plusieurs facteurs, notamment ceux des autres activités de développement. Ainsi, l'évaluation des effets du programme sectoriel est un exercice qui implique la collecte et l'analyse d'une quantité importante de données qualitatives et socio-économiques.

#### **4.2 Contribution aux résultats de l'PNUAD et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)**

Le secteur du programme sur la réduction de la pauvreté et la gestion durable des ressources naturelles contribue aux Objectifs du Millénaire pour le Développement 1 et 7. Au cours de ces deux années de mise en œuvre du programme, les interventions visaient principalement la réduction de la pauvreté en vue d'améliorer les conditions de vie des populations, notamment les plus vulnérables. En effet, les actions en matière de renforcement de capacités ont permis aux cadres nationaux d'acquérir des compétences dans le domaine de la planification du développement pour élaboration des politiques et programmes de développement. De même, les organisations à base communautaire ont vu leur production augmenté grâce aux appuis financier et technique apporté. Les résultats obtenus sont permis de progresser vers l'atteinte de ces 2 OMD. Mais, il faut noter que des efforts restent encore à faire.

#### **4.3 Question de Genre**

Tel qu'il est conçu, le programme pour ce secteur tient suffisamment compte de la nécessité de réduire les disparités entre les sexes. Plusieurs de ces produits ont pris en compte le renforcement des capacités des femmes et l'augmentation de leurs revenus. Selon les informations reçues, parmi les membres des OCB appuyés, 80% sont constituées de femmes dont leurs capacités ont été renforcées en matière de production agricole pour augmenter leurs revenus. Des formations ont été également menées en matière d'alphabétisation informelle et de protection de l'environnement. Cependant, ces résultats obtenus jusqu'à présent ne démontrent pas la mesure dans laquelle ce programme a permis de réduire les disparités de genre. Une évaluation détaillée devra être faite avant la fin du projet afin de documenter cet effet.

#### **4.4 Potentiel d'aller à l'échelle**

Bien que certains résultats soient en cours de réalisation, il semble tôt d'identifier les meilleures pratiques pour aller à l'échelle dans d'autres parties du pays. En ce qui concerne les résultats pour la gestion durable des ressources naturelles, des documents tels que le Plan d'Action National et la Politique Forestière pour la gestion durable de terre, et le Code de Mine et Lois sont disponibles.

## 5. CONTRAINTES MAJEURES A LA REALISATION DES RESULTATS

La réalisation de résultats pour ce secteur dépend de la manière dont chaque projet au sein du programme a été effectué. Tout d'abord, il convient de noter que les composantes du PAPP sont liées entre eux et dans une large mesure, elles sont toutes soumises à des contraintes similaires. Lors de cette revue, nous avons, à travers de nos discussions et de l'étude des documents, essayé d'identifier les principales contraintes qui affectent la réalisation des résultats. Le PNUD a apporté un appui à la Guinée-Bissau sous forme de ressources financières, techniques, ainsi que de planification et de gestion du programme. Quoique les résultats obtenus pour les secteurs de réduction de la pauvreté ainsi que la gestion durable des terres soient encourageants, il existe tout de même des contraintes qui ont entravé l'atteinte des résultats. Ces contraintes sont présentées ci-après, mais pas dans l'ordre d'importance :

- La faible capacité d'absorption des ressources ne permet pas à certaines institutions de faire la mise en œuvre des activités à temps et d'une façon efficace.
- Les conditions de travail difficiles du personnel national ne les encouragent pas à travailler avec enthousiasme
- La lenteur administrative au niveau de PNUD est citée comme une contrainte importante, par exemple la commande tardive des équipements.
- Étant donné que le personnel de PNUD doit suivre des règlements concernant la gestion des projets, on trouve que le manque de flexibilité ne permet pas la créativité dans la mise en œuvre des projets. Il n'y a pas de possibilité d'utiliser des fonds de projet pour les activités non prévues.
- L'instabilité des institutions nationales est une contrainte qui est à la base de la lenteur de l'exécution des activités. Une institution dans laquelle le personnel est toujours en rotation aura du mal à exécuter et suivre des projets de taille nationale.
- L'absence de moyens logistiques affecte la capacité des institutions nationales d'être pleinement impliquées dans la mise en œuvre des activités du programme. Ils n'ont pas parfois des moyens de transport, des ordinateurs, etc. Mais grâce à l'appui du PNUD il y a une amélioration et certaines institutions peuvent participer plus efficacement dans les activités.
- La structure administrative du pays n'est pas assez rapide de donner l'approbation des documents stratégiques et politiques.
- Le manque de personnel compétent dans certains domaines pour assurer le leadership des projets et faire les études de consultant
- Le manque de suivi étroit du projet permettant la collecte des données qualitatives et quantitatives pour déterminer le progrès fait dans l'attente des objectifs du projet
- Dans certains cas, le temps alloué par PNUD aux consultants nationaux pour effectuer un travail est souvent perçu d'être inadéquat et ceci ne leur permet pas de faire un travail de qualité

## **6. EXAMEN DE LA PERTINENCE, EFFICACITE, EFFICIENCE ET DURABILITE DES RESULTATS**

### **6.1 Pertinence**

Le program sectoriel de PAPP est fondé sur les objectifs stratégiques du PNUD et le document du PNUAD. Les priorités du gouvernement visant à améliorer les conditions de vie des populations cibles, en particulier des femmes et des jeunes, sont exposées dans le DENARP servant de base pour le programme sectoriel de lutte contre la pauvreté dans le PAPP. Les problèmes adressés dans le CPAP sont donc pertinents et constituent une contribution non négligeable du PNUD dans la réalisation des objectifs nationaux de réduction de la pauvreté et de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.

Bien que ce programme sectoriel soit basé sur des stratégies nationales de développement, il est à noter que le contenu du programme a évolué et inclus des projets supplémentaires qui n'étaient pas prévus au cours de son développement. Cette programmation dynamique est considérée comme une approche efficace et flexible de gestion de projet qui utilise des ressources dès qu'elles seront disponibles, tout en maintenant l'objectif global du programme. Des exemples d'activités supplémentaires à mentionner sont le soutien à l'agriculture par le biais de l'IBAS et à la protection des aires protégées par le FEM.

### **6.2 Efficience**

Les projets liés à ce secteur ont été élaborés pour exploiter l'expertise disponible en Guinée-Bissau ainsi que l'utilisation de la main-d'œuvre extérieure sous forme de consultants. Cela a permis d'effectuer des interventions spécifiques en utilisant les connaissances et les capacités des experts de Guinée-Bissau et la grande expérience de collaborateurs externes pour élaborer des stratégies et des plans pour la mise en œuvre des projets. Toutefois, dans certains cas, des retards ont été constatés dans l'identification des collaborateurs externes. En général, cette méthode d'identification et l'utilisation des ressources humaines disponibles a permis au projet d'obtenir des résultats efficaces et rapides.

En général, les fonds alloués à chaque projet sont considérés d'être adéquats. Pour certains projets, le personnel aimerait avoir plus de fonds pour couvrir toutes leurs activités. Toutefois, le manque de fonds ne constitue pas un problème dans le cadre de ce programme.

Il y a des sentiments que certains projets ou activités peuvent être menés avec plus d'efficience si les institutions locales sont accordées plus d'autonomie dans la gestion des projets, par exemple, l'achat des équipements, gestion de fonds. Quoi qu'il y ait une compréhension des règlements de

PNUD, certains croient qu'une telle autonomie va contribuer à renforcer la capacité des partenaires locaux dans la gestion des projets et d'être plus autosuffisant.

Une appréciation du niveau d'utilisation de fonds est donnée dans le Tableau 3. Le taux d'exécution pour ce secteur est environ 50%. Cinquante pourcent des projets ont dépensé plus de 50% de leurs budgets. Dans le cas de certains projets, le taux d'utilisation des fonds est faible à cause du retard de démarrage des actions. Un audit des projets est programmé chaque année selon les normes internationales afin de faire une revue de leur niveau de gestion financière. Les rapports d'audit mis à notre disposition étaient positifs. Des dépenses et des acquisitions des matériaux faites par les différents projets conformes aux normes du système de Nations Unis. Nous notons également que les recommandations antérieures faites par les auditeurs sont généralement appliquées par le programme. Ceci indique une bonne volonté de la part des responsables de programme pour améliorer le processus de gestion. En outre, les rapports d'audit confirment que l'étendu des activités pour chaque projet est déterminé par un plan de travail annuel.

En ce qui concerne l'acquisition des matériaux pour les projets, nous notons que l'efficacité d'exécution peut être améliorée si les commandes sont effectuées avec moins de délai.

Tableau 3. Liste des projets, niveau de financement et dépenses réalisées

No	TITRE DU PROJET	No PROJET	DOMAINE	2008			2009			2010			% Total
				Budget	Dépenses	%*	Budget	Dépenses	%*	Budget	Dépenses	%*	
01	Appui au développement des capacités de mise en œuvre et suivi évaluation du DENARP et des OMD	00060413	Réduction Pauvreté	472 897	139 013	29	520 000	400 496	77	2 968 000	622 204	21	33
02	Développement, élevage et agriculture	00042993	Réduction Pauvreté	13 000	2 844	22	317 551	326 884	103	300 000	143 415	48	75
03	Fourniture de service de micro finances	00060307	Réduction Pauvreté	312 008	290 897	93	282 292	235 115	83	140 000	86 957	62	61
04	Capacités dialogue et décision II	00071867	Réduction Pauvreté	0	0	0	377 443	97 591	26	819 432	98 561	12	16
05	Amélioration des infrastructures	00071982	Réduction Pauvreté	0	0	0	342300	5 591	2	495000	305046	62	37
06	Renforcement de la capacité du CENFI	00073222	Réduction Pauvreté	0	0	0	300000	122786	41	177289	46019	26	35
07	Emploi et formation professionnelle des jeunes	00062500	Réduction Pauvreté	97 250	44 075	45	1 431 732	629 329	44	661 000	432 290	65	52
08	Protection civile nationale	00074463	Réduction Pauvreté	0	0	0	0	0	0	169 500	1 526	0.1	0.1
09	Appui aux OCB pour l'adaptation de système plus productif respectueux de l'environnement	00060397	Environnement	13 414	13 414	100	125 000	53 702	43	212 000	41 825	20	31
10	PIMS 3607 SCN – UNFCCC	00045958	Environnement	144 109	144 109	100	95 371	95 371	100	92 249	31 648	34	82
11	GBS/REF/43TT/AS/07 RMP Technical	00052406	Environnement	82 000	0	0	279 572	156 972	56	110 428	22 750	21	38
12	Appui à la protection de l'environnement et des ressources	00060402	Environnement	200 000	102 010	51	481 745	401 938	83	317 000	103 506	33	60

	naturelles												
13	Projet d'adaptation au changement climatique / Secteur	00071776	Environnement	0	0	0	89 033	79 484	90	118 432	47 699	40	61
14	Appui pour consolidation du PA	00069517	Environnement	-	-	-	110 000	95 065	87	-	-	-	87
15	Auto-évaluation de la capacité nationale en gestion environnemental	00062065	Environnement	0	0	0	64 633	57 479	89	142 485	28 969	20	42
16	PIMS 3341 CC – A FSP WAF ACCC-G	00058256	Environnement	25 000	29	0	139 245	180 233	129	256 983	43 188	17	53
17	Appui au renforcement de capacités techniques de gestion durables des terres et lutte contre la désertification	00043166	Environnement	166 600	2 802	2	166 700	105 713	63	166 132	66 019	40	35
18	Projet Gestion des collectivités locales améliorée et cadre juridique de la décentralisation revu / Projets déchets de Gabu	00060308	Gouvernance	336 400	295 268	88	311 550	321 460	103	413 595	166 820	40	74

\*Pourcentage du budget dépensé pour chaque année

### 6.3 Durabilité

La durabilité des interventions peut s’appréhender sous deux angles, à savoir l’appropriation nationale et l’existence d’une ressource humaine qualifiée. Ces deux aspects sont nécessaires pour la pérennisation des acquis des différentes interventions.

Etant donné que l’implication de la partie nationale dans la mise en œuvre des projets est un gage de la pérennisation des acquis, le programme a fait du partenariat une stratégie importante de sa mise en œuvre. Ainsi, l’exécution des programmes et projets a été confiée aux structures nationales. De ce fait, le leadership du Gouvernement s’est de plus en plus affirmé dans certains domaines dans la conduite des dossiers importants. De même, l’implication des acteurs de la société civile a constitué un atout supplémentaire pour l’engagement de la communauté locale. Les appuis aux organisations de la société civile pour les interventions sur le terrain ont permis aux populations d’adhésion aux actions de développement. Cela a contribué à l’appropriation et à la durabilité des interventions entreprises dans leur communauté.

Par ailleurs, le renforcement des compétences des cadres nationaux a été un atout pour l’appropriation nationale. Durant l’exécution du programme, un accent particulier a été accordé au renforcement des capacités de la partie nationale dans divers domaines. De ce fait, la participation des cadres nationaux aux rencontres internationaux, aux ateliers et séminaires de formation a permis de satisfaire un temps soi peu les besoins en formation et en perfectionnement dans le domaine de l’environnement, de la planification stratégique et de la collecte des données. L’existence de cette compétence a contribué à l’appropriation nationale de toutes opérations de collecte de données d’envergure nationale, à savoir entre autres du recensement général de la population (RGPH), enquête à indicateurs multiples (MICS) et de l’enquête légère d’évaluation de la pauvreté (ILAP).

Malgré ces avancées, les dispositions pour la pérennisation des acquis ne sont pas visibles dans les domaines de l’élaboration des politiques/programmes, la coordination, le suivi et évaluation. La capacité des nationaux en matière de formulation de politiques et programmes/projets est encore insuffisante. Même l’appui des consultants internationaux pour ces exercices n’a pas permis le transfert de compétences. Pour apporter une réponse à cette faiblesse de coordination, il est prévu la création d’une cellule de coordination du programme PNUD.

## 7. MECANISME DE COORDINATION, DE GESTION ET DE MISE EN ŒUVRE DES PROJETS

Le PNUD est chargé de l’exécution du programme. Dans certains projets, il est mis en place des mécanismes de coordination. Il s’agit du comité de pilotage qui a pour rôle d’assurer le suivi et la coordination des projets. Ce comité est composé de la partie nationale, du PNUD et du partenaire

au développement. Certains comités semblent fonctionner, par contre d'autres n'arrivent pas à se réunir correctement. Le non fonctionnement de ces organes peut constituer un blocage ou contrainte à la mise en œuvre des projets. Il est donc nécessaire de choisir les membres disponibles pour faire partie de ces comités.

Par ailleurs, il existe également des organes de suivi au niveau des projets. Chaque projet dispose d'un coordonnateur national ou un Directeur pour la coordination et le suivi des projets. Ces personnes sont mises à la disposition par le Gouvernement ou recrutées par le PNUD. Cette disposition permet une implication voire une appropriation de la partie nationale de l'exécution des projets. Cette approche est très importante pour la gestion des projets. Bien que cela semble fonctionner correctement, il est nécessaire de définir des critères objectifs en relation avec la fonction de gestionnaires de projets pour le choix des Directeurs ou points focaux.

Il convient de noter qu'un progrès a été enregistré en ce qui concerne le suivi et évaluation des projets. Le suivi des projets se fait régulièrement avec la production des rapports trimestriels et annuels. Mais, il est constaté que les projets ne planifient pas les activités de suivi. Ce qui ne leur permet pas d'avoir les informations sur le niveau de réalisation des indicateurs. Il serait nécessaire de développer des outils de collecte de données de routine au sein des projets. Donc, les prochaines années, le défi est de renseigner effectivement les différents niveaux d'indicateurs (processus, résultats). Aussi, il est souhaitable de créer une documentation pertinente sur les actions du Programme pour faciliter la recherche de l'information.

Un autre élément à prendre en compte dans les mécanismes de coordination est la participation des bénéficiaires. Bien qu'ils ne semblent pas être impliqués dans des comités pilotes, les bénéficiaires sont souvent consultés sur le terrain et impliqués dans la prise de décisions concernant les activités à réaliser. Cela implique toutefois, une interaction étroite et une supervision constante des projets. Il apparaît nécessaire pour des projets qui impliquent des communautés rurales d'avoir des personnes basées près des bénéficiaires pour que le contact puisse être maintenu sur une base plus régulière.

Les projets sous la modalité DEX connaissent des retards dans l'exécution des actions, surtout en matière d'achats de biens et services. Il serait utile de poursuivre les formations des partenaires sur la modalité DEX et le HACT.

## **8. QUALITE DE LA STRATEGIE DE PARTENARIAT**

Le partenariat dans le programme sectoriel est à deux niveaux. Le premier concerne des partenaires nationaux, comprenant des institutions gouvernementales, des travailleurs, des agriculteurs, des groupes de femmes, des jeunes et des OCB, qui sont impliqués dans diverses activités. La stratégie adoptée par le programme est de renforcer les partenariats, à travers la

participation des bénéficiaires au processus de prise de décision et le renforcement des capacités. Les partenaires ont également bénéficié de l'appui aux projets tels que la production agricole, le microcrédit et le renforcement des capacités. Toutefois, dans certains domaines tels que la gestion durable de terre, les avantages pour les partenaires ne sont pas très évidents, en raison de l'absence d'étude systématique pour documenter des changements dans les conditions de vie des bénéficiaires et sur l'environnement.

La contribution des partenaires pour le programme est à deux niveaux. La première contribution apporte des informations et des expériences de vie réelle afin d'orienter les activités du projet et de rendre le programme plus adapté à leurs besoins. Deuxièmement, en fonction de leur interaction au sein du programme, les partenaires sont en mesure de fournir la légitimité et la crédibilité au programme en servant de témoins aux résultats atteints. Ils sont donc, en mesure d'aider à diffuser les résultats plus efficacement aux bénéficiaires similaires.

Le deuxième niveau concerne le partenariat entre le PNUD, le gouvernement de la Guinée-Bissau et les partenaires au développement. Il s'agit de mobiliser des ressources additionnelles pour la mise en œuvre des interventions. Cette stratégie a permis de mobiliser des ressources auprès du Brésil, de l'Afrique du Sud et du Japon pour les activités de production rizicoles, du fonds international de l'environnement pour les actions en matière de l'environnement, de gestion des ressources naturelles et de changement climatique. Pour être plus efficace, un document de stratégie de partenariat et de mobilisation des ressources a été élaboré. Ce document va permettre au PNUD et au gouvernement de la Guinée-Bissau de chercher des fonds nécessaires pour les prochaines années avec l'appui des bailleurs (fondation privée, partenaire multilatéraux, agences des NU, partenaire bilatéraux, institutions financières et économiques régionales, partenaires gouvernementaux). Il a été doté d'un plan d'action 2010.

## 9. PERTINENCE DU CADRE LOGIQUE DES RESULTATS

Les observations sur le cadre logique seront présentées par résultat attendu, des produits attendus et des cibles et indicateurs des produits y afférant. Pour ce secteur, il y a deux résultats attendus et quatre produits.

**Résultat attendu 1:** La mise en œuvre de la stratégie nationale de Réduction de la pauvreté (DENARP) en tant qu'instrument d'opérationnalisation des OMD est effective.

Les indicateurs pour ce résultat sont vagues et ne permet pas une appréciation facile de leurs niveaux d'atteint.

**Produit 2.1.** Capacités nationales de mise en œuvre et de suivi – évaluation du Document de Stratégie Nationale Réduction de la Pauvreté (DENARP) et des OMD renforcées

Même si le contenu de ce produit est compris au lecteur, il faut mentionner que la mise en œuvre de suivi et d'évaluation est relative à la stratégie non pas au document. Les cibles sont formulées comme des stratégies. Donc, difficile à mesurer.

Il n'y a pas de commentaire pour les indicateurs. Il serait utile de spécifier le nombre de rapports produits durant toute la mise en œuvre du CPAP.

#### Cibles et indicateurs des produits :

Ces indicateurs nous semblent raisonnables mais on devait faire des précisions sur les nombres d'agents et des nombres des ONG pour l'indicateur (i) et (vi).

**Produit 2.2.** Fourniture des services de micro-finance de qualité et de façon durable au profit des pauvres assurées

Ce produit est pertinent et contribuera au bien-être de la population. A part le premier indicateur dont la mesure est ambiguë, les autres nous semblent appropriés.

#### Cibles et indicateurs des produits :

Pour le produit (i), le projet a changé le nombre d'IMF à 4 IMF au lieu de 8. Pour indicateur (i) et (iii), il faut des précisions sur les nombres des IMF et agents formés. En ce qui concerne l'indicateur (iv), nous pensons que c'est difficile de quantifier le degré de développement des services de micro finance

**Résultat attendu 2:** Les ménages, surtout les plus pauvres et les OCB adoptent des systèmes de production plus productifs dans le respect des normes de gestion des ressources naturelles et de l'environnement.

L'indicateur pour ce résultat doit être plus précis pour permettre une appréciation de son niveau d'atteint.

**Produit 2.3.** Capacités des populations et des organisations communautaires de base (OCB) pour adopter des systèmes plus productifs dans l'agro-élevage et la pêche artisanale renforcées

Ce produit est très pertinent pour ce secteur. L'indicateur (ii) manque de précision.

#### Cibles et indicateurs des produits :

Les 3 indicateurs manquent des précisions quantitatives.

**Produit 2.4.** Capacités nationales de surveillance et de prévention des dégradations sur l'environnement et les ressources naturelles développées

Le produit est très pertinent pour le secteur de l'environnement.  
Tous les 3 indicateurs devraient être quantifiés.

#### Cibles et indicateurs des produits :

Les 7 cibles du produit sont pertinentes et complémentaires. (***A noter qu'il y a 7 cibles et pas 8 comme indique dans le PAPP***). A part des indicateurs (i) et (ii), les 5 autres indicateurs manquent des précisions quantitatives

#### Observations générales

Selon notre analyse, le cadre logique élaboré pour le PAPP présente des résultats et produits qui sont en synergie avec les activités de réduction de la pauvreté et la gestion durable de terres. Cependant, l'amélioration qui doit être faite concerne la plupart des indicateurs. Il sera difficile lors d'une évaluation de ce secteur d'être précis sur le niveau d'atteint des indicateurs.

## 10. LECONS APPRISES

Cette revue sectorielle a été réalisée à partir des informations tirées de divers documents et des personnes impliquées dans les projets. Étant donné que les activités couvrent un large éventail d'interventions, nous avons tenté de tirer des leçons générales et spécifiques qui peuvent être utiles au cours des deux prochaines années de la mise en œuvre du programme. Quelques leçons clés apprises sont les suivantes:

- Sans un suivi adéquat des activités du programme ou du projet, il n'est pas possible d'identifier des succès clés. Il est donc nécessaire de faire un suivi régulier des activités afin de collecter des données techniques et socio-économique (quantitatives et qualitatives), qui seront utilisées pour évaluer les progrès faits vers la réalisation des objectifs.
- Afin d'assurer qu'une stratégie ou une politique soit adoptée et appliquée, il est nécessaire d'avoir un champion qui est capable de constamment inciter les décideurs à prendre des mesures.
- L'existence d'un partenariat fort avec les bénéficiaires est une condition sine qua non pour obtenir des résultats utiles.
- Plusieurs IMF sont tombé en faillite à cause d'une mauvaise gouvernance. C'est donc nécessaire de les suivre de près afin d'assurer une bonne qualité de services à la population.
- C'est nécessaire d'avoir des procédures bien définies dans les IMF pour accorder des prêts qui doivent être basées sur des critères.
- La fiabilité des IMF dépend d'un bon niveau de la comptabilité dans ces institutions.

- Le risque des prêts impayés est réduit par une campagne de sensibilisation visée à encourager les clients à respecter leurs engagements.
- Une bonne compréhension de la situation concernant le changement climatique est primordial pour le bon développement et mise en œuvre d'une telle intervention.
- La possibilité d'obtenir de bons résultats dans un projet est augmentée si les bénéficiaires sont sensibilisés au sujet des avantages qu'ils peuvent acquérir et la nécessité de la transparence.
- Une bonne planification est primordiale pour la mise en œuvre efficace du programme sectoriel.
- L'appropriation du projet par les bénéficiaires et les partenaires locaux est un des éléments clés pour la pérennisation.
- Le mécanisme de coordination, la formation et le rapprochement entre le PNUD et les partenaires nationaux doivent être bien développés.

## **11. RECOMMANDATIONS**

Le travail pour ce secteur est pertinent et a le potentiel de contribuer aux objectifs du programme ainsi que les OMD 1 et 7. Cette revue note l'intensité du travail en cours et les conditions dans lesquelles les activités sont menées. Afin d'améliorer la qualité de ce programme, nous présentons ici certaines recommandations préliminaires à l'attention du PNUD et du gouvernement de la Guinée-Bissau.

### **11.1 Recommandations à l'intention du PNUD**

- a) Afin de pouvoir faire une évaluation de ce programme, basé sur le PAPP, le PNUD devra revoir et améliorer les indicateurs pour ce secteur. Ils devraient être plus mesurables.
- b) Le suivi et l'évaluation des projets doivent être améliorés. Les arrangements doivent être faits pour permettre à chaque projet de collecter des données techniques et socio-économiques nécessaires pour recenser le progrès des projets. Il faudra développer des outils pour collecter des informations sur les niveaux de production, les comportements des bénéficiaires, les conditions de vie, les revenus, etc.
- c) Le PNUD devrait étudier la possibilité de développer une base de données pour ce secteur du programme où les documents des projets sont classés en vue d'une recherche rapide.

## 11.2 Recommandations à l'intention du gouvernement

- d) L'atteint des OMD (1 - Éradiquer l'extrême pauvreté et la faim et 7 – Assurer la durabilité environnementale), est un grand défi pour la Guinée-Bissau. *Il faut avoir une discussion au niveau national pour fixer des objectives plus réalistes pour le pays, selon les activités en cours et ceux planifiées.*
- e) L'approbation du Plan Directeur pour le Développement du Secteur de la Micro-finance est nécessaire pour la réduction de la pauvreté. *Le gouvernement devait accorder une grande priorité à l'approbation de ce document.*
- f) *La cellule de micro-finance devrait faire une campagne pour informer la population de ses activités et le rôle important de la micro-finance à la réduction de la pauvreté.*
- g) *Un effort doit être fait, au niveau national, de réagir à temps afin de faire avancer plus rapidement les activités des projets et du programme.*
- h) *Afin de fournir d'appui additionnel au programme sectoriel, il faudra voir la possibilité de créer, parallèlement au Comités de Pilotage, des Comités Techniques qui seront chargés des aspects techniques des projets. Ces comités techniques pourront se réunir, plus fréquemment, par exemple, chaque trois mois.*
- i) *Il sera utile de définir comment intégrer le changement climatiques dans la réduction de la pauvreté et la gestion durable de terre.*
- j) *La population devrait être sensibilisée aux questions de changement climatique et l'adaptation.*
- k) *Etant donné le rôle important de l'énergie dans le développement durable, le gouvernement devrait donner priorité à l'élaboration d'une stratégie énergétique globale pour le pays, en tenant compte de l'électricité, l'énergie domestique et l'énergie renouvelable.*

# ANNEXES

## **ANNEXE A. TERMES DE REFERENCE DE LA REVUE SECTORIELLE «REDUCTION DE LA PAUVRETE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES»**

### **1. Contexte et Justification**

En réponse à la problématique de développement en Guinée Bissau, le Gouvernement a élaboré une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (DENARP) articulé autour de quatre axes stratégiques fondés sur les priorités des Objectifs du Développement pour le Millénaire (OMD).

Pour appuyer le Gouvernement, le Système des Nations Unies a retenu dans son plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF 2008-2012) trois domaines prioritaires qui font référence au DENARP en prenant en compte l'atteinte des OMD, à savoir : (i) la gouvernance ; (ii) la réduction de la pauvreté ; (iii) protection sociale et développement humain.

Pour la période 2008-2012, le programme du PNUD en Guinée-Bissau s'insère dans les trois domaines de coopération tels que définis dans l'UNDAF. L'assistance du PNUD dans le domaine de la réduction de la pauvreté et gestion durables des ressources naturelles devait permettre l'atteinte des résultats suivants : (i) capacités nationales de mise en œuvre et de suivi-évaluation de DENARP et des OMD renforcées ; (ii) fourniture des services de micro-finances de qualité et de façon durable au profil des pauvres assurée ; (iii) capacités des populations et des organisations communautaires de base (OCB) pour adopter des systèmes plus productifs dans l'agro-élevage et la pêche artisanale renforcées ; (iv) capacités nationales de surveillances et de prévention des dégradations sur l'environnement et les ressources naturelles développées.

Durant les deux années de mise en œuvre, le PNUD a établi des partenaires stratégiques qui ont permis le bon déroulement des interventions. En effet, le PNUD a appuyé le Gouvernement dans la production des documents stratégiques, notamment le rapport de suivi-évaluation du DENARP 1, le processus de révision de DENARP ainsi que la préparation et l'organisation d'une table ronde des partenaires sur le nouveau DENARP en novembre 2010. Il faut noter également des appuis dans le domaine de la micro-finance, de la prévention et de la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.

Toutefois, des faiblesses et des contraintes majeures ont été également décelées au cours de cette période et justifient la nécessité d'un réajustement des interventions du SNU. Il faut souligner les difficultés d'assurer un système de suivi évaluation efficace des actions dues à un problème de cohérence et de pertinence des mécanismes de suivi évaluation.

Ainsi en conformité avec les règles du PNUD, il est prévu une revue à mi-parcours du Programme de Pays et de son Plan d'Action (CPAP) 2008-2012. De façon spécifique, cette revue est consacrée à l'axe prioritaire «réduction de la pauvreté et gestion durable des ressources naturelles» défini dans le CPAP.

## 2. Objectifs généraux

L'objectif du présent exercice est de dresser un bilan des réalisations et contraintes pour mieux s'aligner sur les priorités nationales telles que définies dans le DENARP et les politiques sectorielles. Il s'agira également de mieux prendre en compte l'évolution de l'environnement institutionnel et certaines approches de portée stratégique (genre, droits humains, renforcement des capacités, développement durable, gestion axée sur les résultats).

Les objectifs de cette revue sont :

- examiner la cohérence et la pertinence des interventions appuyées par le PNUD et les autres agences,
- évaluer l'efficacité de la mise en œuvre en comparant les résultats obtenus aux résultats attendus et aux ressources utilisés,
- apprécier les progrès atteints dans la réalisation des résultats attendus en faisant ressortir les contraintes et les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre ainsi que les acquis et les points positifs qui méritent d'être consolidés,
- examiner les actions entreprises pour la pérennisation des interventions,
- faire ressortir l'atteinte des indicateurs de résultats tels que spécifiés dans les PAPP et les progrès vers l'atteinte des OMD 1 et 7,
- mettre en exergue les leçons apprises, les enseignements tirés et proposer des recommandations pour le reste du cycle, en tenant compte des nouvelles priorités ressorties lors de la retraite stratégique des Nations Unies début février 2010.

## 3. Méthodologie

### 3.1 Organisation

Un comité technique sectoriel constitué par les partenaires de mise en œuvre, le Bureau du PNUD et les autres agences sera mis en place pour assurer le suivi des différentes étapes du processus de revue sectorielle dans le domaine «réduction de la pauvreté et gestion durable des ressources naturelles».

Ce comité sera présidé par le Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale. Les structures intervenant dans ce domaine sont le Secrétariat National de la Jeunesse, les institutions de micro finances, le Ministère de l'Energie et des Ressources Naturelles, le Secrétariat d'Etat à l'environnement et au Développement Durable. Les agences impliquées sont le PNUD, l'UNFPA, la FAO, le BIT et le FENU.

La revue sectorielle s'appuiera essentiellement sur :

- la collecte des données à partir de revue documentaires (document de politiques et programmes nationaux, rapport d'études et enquêtes), de l'exploitation des informations générées par le système de suivi et évaluation (rapport de revue annuelle, document de programme, rapports d'évaluation des projets, rapports de missions, des rencontres avec

les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des projets, des rencontres les partenaires au développement ayant contribué à l'atteinte des produits de ce secteur.

- l'analyse des données collectées pour faire le point sur les progrès réalisés vers l'atteinte des effets, les forces et faiblesses ainsi que le partenariat.
- l'élaboration d'un rapport analytique mettant en évidence : (i) les principales conclusions découlant de l'analyse de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et de la pérennité des effets et produits ; (ii) les leçons apprises et bonnes pratiques ; (iii) les recommandations pratiques pour l'amélioration des stratégies d'intervention.

### 3.2 Produit attendus

La revue sectorielle sera chargée de préparer et de produire un rapport. Le contenu de ce rapport sera articulé autour :

- d'une appréciation de la pertinence des produits de cet axe d'intervention et de leurs indicateurs au regard des effets de l'UNDAF et des priorités nationales ;
- des mesures du progrès en direction des produits escomptés ;
- d'une appréciation de la pertinence des activités réalisées dans le cadre des Plans de travail annuels mis en œuvre durant la période 2008-2010 ;
- d'une analyse de la pertinence du choix des zones actuelles d'intervention, notamment en matière de lutte contre la pauvreté, de la gestion des ressources naturelles ;
- d'une évaluation des contraintes, des difficultés et opportunités rencontrées dans l'exécution des projets ainsi qu'une proposition de solutions et des leçons à prendre en compte ;
- d'une évaluation des efforts réalisés en termes de mobilisation des ressources et de création de partenariats ;
- d'une analyse des modes opératoires, y compris la transparence des structures de coordination et de mise en œuvre des projets et des mécanismes de coordination mis en place ;
- d'une analyse des leçons concernant les bonnes et mauvaises pratiques dans la réalisation des produits et des activités ;
- d'une proposition des recommandations claires en termes d'orientations stratégiques ainsi que de revue des produits et activités.

#### **4. Ressources**

Les services d'un/une consultant(e) seront sollicités. Economiste ou socio-économiste de niveau BAC + 5 au moins ou équivalent, doit justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans les domaines de la conception des politiques de développement et de l'ingénierie de programmes et projets. Il/Elle est responsable de la production de la substance de ce secteur ainsi que du rapport de la revue sectorielle.

Le Bureau de Dakar apportera des contributions à cet exercice de revue en termes d'appui, conseil, d'orientation et de contrôle de qualité des travaux, respectivement dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, des micro-finances.

#### **5. Période la revue sectorielle**

Il est prévu que la mission des consultants dure quinze jours ouvrables. La mission débutera le 1<sup>er</sup> juillet et se terminera le 21 juillet 2010. La revue aura lieu les 19 et 20 juillet 2010. Le/la consultant(e) devra soumettre le rapport de la revue au plus tard le 27 juillet 2010.

#### **6. Financement**

Le financement de cette revue sectorielle sera assuré par le PNUD.

#### **7. Documentation**

- Document de stratégie nationale de réduction de la pauvreté (DENARP),
- Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF 2008-2012)
- Programme Pays Guinée-Bissau – PNUD (CPAP 2008-2012)
- Plans de travail annuels (2008-2010)
- Rapports annuels des projets (2008-2009)
- Rapports d'audit 2008 et 2009,
- Rapports d'évaluation projets

## ANNEXE B. LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

Plan d'Actions du Programme de Pays (PAPP) entre le Gouvernement de la République de Guinée-Bissau et le Programme des Nations Unies pour le développement 2008-2012, République de Guinée-Bissau, Programme des Nations Unies pour le développement

UNDAF+ Plan Cadre des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et le Développement de la Guinée-Bissau 2008-2012, République de Guinée-Bissau, Programme des Nations Unies pour le développement, May 28, 2010

Rapport Final de la Revue Annuelle 2009 du Programme de Pays, 24 et 25 février 2010, Palace Hôtel Bissau

Results Oriented Annual Review (ROAR) 2008, Programme des Nations Unies pour le Développement

Results Oriented Annual Review (ROAR) 2009, Programme des Nations Unies pour le Développement

Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) Guinée-Bissau, 2008 – 2012

Regional Programme for Social Cohesion and Youth Employment for Sub-Saharan Africa Sub-regional Bureau, West Africa and Centre. ASRO-WACA Dakar, Quarterly Activity Report of the Project in Guinea-Bissau, November, 2009

Rapport de Mission, Deuxième Réunion de Comité de Pilotage du : «Programme Régional pour la Cohésion Sociale et l'emploi Jeunes pour l'Afrique Subsaharienne», Juillet 28, 2009

Programme Régional pour la Cohésion Sociale et l'Emploi des Jeunes en Afrique Sub Saharienne. Bureau sous-régional, Afrique de l'Ouest et du Centre. ASRO-WACA, Dakar Rapport Trimestriel d'Activités du Projet de Guinée-Bissau, Janvier Mars 2010

Regional Programme for Social Cohesion and Youth Employment in Sub Saharan Africa, Steering Committee Report, July 2009

Document du projet : Amélioration des infrastructures du Centre Nationale de Formation Industrielle (CENFI) et accès des jeunes aux crédits, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Guinée-Bissau.

Youth Professional Training and Employment, Project Quarterly Summary Report (July-September, 2009), Status Report 24/09/09.

Revue du plan d'action du programme de pays du PNUD en 2009, Suivi du Plan de Travail Annuel, PNUD Bissau

Stratégie de Partenariats et Mobilisation des Ressources, PNUD Bissau, Février 2010

Emploi et Formation Professionnelle des Jeunes, Annual Project Narrative Progress Report, October 2008 – Mars 2009

Emploi et Formation Professionnelle des Jeunes, Quarterly Progress Reports 2009

Strengthening National Capacities for Youth Professional and Technical Training. Project Document

Strengthening National Capacities for Youth Professional and Technical Training, Guinea-Bissau - Japanese Fund, Summary of the activities carried out, PNUD Bissau

**ANNEXE C. L'ANALYSE SWOT DU PROGRAMME SECTORIEL**

<b>Forces</b>	<b>Faiblesses</b>	<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>Existences des reformes</p> <p>Existence d'une volonté politique</p> <p>Existences des ressources humaines</p> <p>L'utilisation d'approche participative</p> <p>L'existence d'un environnement interne favorable</p> <p>L'existence de documents d'orientations stratégiques et techniques et des législations</p> <p>L'existence de SEADD</p> <p>La ratification des conventions</p> <p>L'implication active de la Société civile en l'environnement</p> <p>L'existence d'une masse critique</p> <p>L'existence des ponts focaux pour la mise en œuvre des activités</p>	<p>Lenteur administrative au sein du gouvernement et PNUD</p> <p>Manque de contrepartie nationale et de ressources financières</p> <p>Mauvaise gouvernance</p> <p>Manque de motivation des personnels</p> <p>Manque de ressources humaines spécialisées</p> <p>Manque d'un mécanisme approprié et efficace de suivi</p> <p>Manque de communication efficace</p> <p>Manque de l'intégration des politiques environnementales dans les politiques, stratégies, plans, programmes et projets sectoriels</p> <p>Faible capacité d'absorption</p> <p>Faible partenariat avec les ONG environnementales</p> <p>Duplication d'effort (compétences/coordinations)</p> <p>Difficulté d'accès aux moyens de travail</p> <p>Faible capacité de planifier</p> <p>Faible capacité de négociation (technique, etc.)</p>	<p>Disponibilité de l'aide au développement ;</p> <p>Engagement politique ;</p> <p>Existences de banques commerciales</p> <p>Existence des organismes de coopération multi-bilatéraux</p> <p>Existence des institutions techniques et scientifiques</p> <p>Volonté de la population d'améliorer leurs vies</p>	<p>Instabilité institutionnelle et politique</p> <p>Insuffisance des fonds</p> <p>L'effet de la crise économique mondiale</p>

## ANNEXE D. PERSONNES RENCONTREES PAR LA MISSION DE REVUE SECTORIELLE

<b>NOM</b>	<b>TITRE</b>	<b>INSTITUTION</b>
Lalao Ramanarivo Raharisoa	Représentante Résidente Adjointe /Programme	PNUD
Giuseppina Mazza	Coordonnateur Résident	PNUD
Valentin Traore	Responsable, Environnement	PNUD
Bailo Camara	Responsable Pauvreté	PNUD
Alexandra Da Silva	Coordinatrice, Cellule Micro-finance	Ministre de Finance
Suleimane Seidi	Coordinateur National, Micro-finance	Ministre de Finance
Seco Cassama	Coordinateur National, ANCR	Secrétariat d'Etat de l'Environnement
Viriato Luis Cassama	Point Focal, Fond D'Adaptation	Secrétariat d'Etat de l'Environnement
Ricardo Rodrigues	UN Volunteer, Focal Point, Projet Elevage/Agriculture	PNUD
Irié Mathurin Boue	Monitoring and Evaluation Specialist	PNUD/BCR
Carlos Dinis	Conseiller en Planification Stratégique, Bureau du Coordinateur Résident	BCR